

# COMMUNE DE POTIGNY

## Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 18 décembre 2024

**Présents :** M. Keba, M<sup>me</sup> Maunoury, M. Bérel, M<sup>me</sup> Bouteiller, M. Blais, M<sup>me</sup> Lemarchand, M<sup>me</sup> Knedlik, M. Benoît, M. Defenouillère, M. Gasnier, M. Geffroy, M<sup>me</sup> Fichet-de-Clairfontaine, M<sup>me</sup> Dunbar, M<sup>me</sup> Prosper, M<sup>me</sup> Besançon, M. Faucher, M. Marie. **Pouvoir :** M<sup>me</sup> Kiszko/M<sup>me</sup> Knedlik.

- Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 14 octobre 2024.
- Accord pour une participation à hauteur de 15 €/mois à la protection sociale complémentaire des agents territoriaux (volet Prévoyance) à compter du 01/01/2025.
- Mise en place de l'Indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement au bénéfice du garde champêtre municipal, en remplacement de son ancien régime indemnitaire abrogé au 01/01/2025.
- Présentation des propositions de la Commission des Finances pour la réactualisation des tarifs communaux. Approbation de ces derniers avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2025.
- Ouverture de crédits d'investissement dans la limite de 25 % de ceux inscrits au budget primitif 2024, soit 83 000 €, afin de pouvoir payer les factures d'investissement intervenant avant le vote du prochain budget.
- Attribution de subventions complémentaires à l'Ecole de Potigny (1 200 € pour le séjour de 48 élèves de Potigny à Courseulles-sur-Mer) et à la MJC (7 350 € en complément à la subvention de fonctionnement annuelle).
- Décision modificative budgétaire n° 3 relative à des ajustements de fin d'exercice, en sections de fonctionnement et d'investissement.
- Décision de fixer à 35 000 € net vendeur le prix de vente d'une partie de la parcelle communale cadastrée D n° 450 (1 036 m<sup>2</sup>), destinée à accueillir un cabinet de kinésithérapie. Acquéreurs : Mme Douchet Clémentine et Monsieur Adam Hugo.
- Accord pour garantir, à hauteur de 50 % (195 536 €) l'emprunt contracté par « Les Foyers Normands » auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, pour son opération de réhabilitation du parc locatif « Louis Bouillard ».
- Accord de principe pour la mise à disposition gracieuse au SDIS du Calvados d'un terrain communal situé Rue du Chemin de Fer Minier, en vue de la construction du futur Centre d'Incendie et de Secours.
- Accord pour l'adhésion de la Communauté de Communes Isigny-Omaha Intercom au SDEC Energie.
- Autorisation d'ouverture exceptionnelle des commerces de Potigny les dimanches 29 juin, 10 août, 7 septembre, 7, 14, 21 et 28 décembre 2025.
- Désignation des coordonnateurs communaux pour le Recensement de la Population 2025 (Principal : Mme Maunoury Maryvonne ; Suppléante : Mme Pioline Séverine) et création de cinq postes d'agents recenseurs.
- Accord pour l'abandon de créances éteintes (sommes irrécouvrables) pour 6 816,72 €. (1 voix contre)

### Informations données par Monsieur le Maire :

- rencontre avec des élus de Bons-Tassilly au sujet des tarifs de la cantine pour les enfants extérieurs ;
- retour avec accord des permis de construire des futurs Pôle de Santé et Centre Culturel ;
- projet de redéploiement des services postaux sur la commune.

### Questions diverses :

- reprise de l'Association Potignaise de Course Hors-Stade par un nouveau Président (M<sup>me</sup> Prosper) ;
- distribution des colis de Noël aux seniors et des fleurs aux résidents de l'EHPAD (M<sup>me</sup> Maunoury) ;
- mise en œuvre de la future voie cyclable Rue du Marché (M. Gasnier) ;
- travaux de reprise de couverture sur une maison minière Rue des Capucines (M. Blais).

Séance levée à 20h25.